



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1220-CPR-2240

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

DESENFIRE

Panneaux de protection contre l'incendie

Mis sur le marché sous le nom :

MF INDUSTRIES

**2 Avenue Élie Baylac
95660 Champagne-sur-Oise
France**

Fabriqué dans le centre de production

**Sites de fabrication indiqués dans l'annexe N de l'ETA
22/0188**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

**L'ETA 22/0188 délivré le 19.04.2023
et
EAD 350142-00-1106,**

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction**.

Ce certificat a été accordé pour la première fois le **29.06.2022** et reste en vigueur tant que l'ETE est valide et tant que les conditions de fabrication ou le contrôle de la production en usine n'ont pas changé de manière significative, ou que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ITeC.

Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC



Ce certificat utilise la **technologie blockchain**. Vous pouvez vérifier son authenticité et sa traçabilité sur le site web de l'ITeC: www.itec.es